



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Voies navigables : Nord-Pas-de-Calais

Question écrite n° 13470

Texte de la question

M Alain Bocquet attire l'attention de M le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement, du logement, des transports et de la mer, chargé des transports routiers et fluviaux, sur les risques d'effondrement de la berge de l'Escaut à la limite des communes d'Escautpont et de Fresnes-sur-Escaut au lieu-dit Le Pas-de-l'Ayau. Il attire l'attention de M le directeur régional de la navigation du Nord - Pas-de-Calais dans une lettre qu'il lui a transmise le 2 février dernier. Celui-ci lui a fait connaître que son service suivait attentivement le problème mais que s'il était conscient de la nécessité des travaux à réaliser, le manque de crédits nécessaires ne le permettait pas. En conséquence, il lui demande donc, compte tenu des risques sérieux d'effondrement, que des crédits nécessaires exceptionnels soient attribués pour la réalisation des travaux, d'autant plus que tout retard conduira à des coûts beaucoup plus élevés.

Texte de la réponse

Reponse. - L'aspect visuel des berges de l'Escaut au lieu-dit Le Pas-de-l'Ayau fait craindre aux riverains qu'en cas de rupture de la levée longeant cette rivière en rive gauche les terrains et les habitations proches du canal ne soient inondés. Les relevés topographiques sur le site montrent, qu'en période normale, le risque d'inondation est nul puisque le niveau normal de navigation (15,74/NGF) est inférieur au niveau des terrains avoisinants (16,00/NGF). Ce n'est que lors des crues d'importance égale ou supérieure à la crue décennale que des inondations pourraient se produire, en cas de rupture de la digue actuelle. Les prairies avoisinantes et quelques habitations situées à 500 mètres de la rivière pourraient alors être touchées. C'est pourquoi l'état de cette berge est suivi attentivement par le service. Les contraintes financières et le coût élevé de l'opération à réaliser pour le rétablissement de cette digue et sa protection, estimé à 3,4 millions de francs, ne permettent pas d'en envisager dès à présent la restauration.

Données clés

Auteur : [M. Bocquet Alain](#)

Circonscription : - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13470

Rubrique : Transports fluviaux

Ministère interrogé : transports routiers et fluviaux

Ministère attributaire : transports routiers et fluviaux

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 mai 1989, page 2418